

CENTRE Romans Ferrari



Livret d'information

Pourquoi une prise en charge en rééducation après une brûlure ?

La brûlure nécessite une prise en charge spécifique et pluridisciplinaire. La rééducation en hôpital de jour a pour but d'accompagner votre cicatrisation dans les meilleures conditions et d'améliorer votre qualité de vie.

En parallèle, une attention particulière est également portée au traitement de la douleur, à l'accompagnement psychologique avec notamment le retentissement sur l'image de soi, ainsi qu'un accompagnement social et professionnel, et si besoin un suivi nutritionnel.

La durée de la rééducation est discutée en équipe en fonction de l'état inflammatoire, du risque d'enraissement, de l'importance des complications, de la tolérance individuelle, des objectifs et des besoins d'autonomie. Elle est réévaluée régulièrement par le médecin durant le séjour.

A Romans Ferrari, l'hôpital de jour adulte propose une prise en charge avec différents intervenants :

- Assistante sociale :**

Le service social vous aide à faire valoir vos droits (CPAM, prévoyance, assurances, MDPH) ; il peut favoriser votre maintien à domicile (aménagement du domicile, solliciter une aide-ménagère pour vous et votre famille) ; vous aider à préparer votre reprise d'emploi (lien service RH, médecine du travail, adaptation de poste, projet de reconversion ...). Plus globalement, il peut répondre à toute problématique qui vous préoccupe durant votre séjour.

- Couturière :**

Les couturières fabriquent des vêtements compressifs sur mesure dans lesquels elles cousent des pastilles de silicium en relief qui massent la peau. Elles en assurent la bonne mise en place, mais aussi l'adaptation et la retouche des vêtements.

- Orthoprothésiste :**

Les orthoprothésistes réalisent les masques et les attelles (en dehors des attelles de main) pour immobiliser et comprimer. Ils fabriquent également les siliciums, qui selon les cas, seront cousus dans les vêtements compressifs. Aussi, ils interviennent, dans le suivi et l'évolution de l'appareillage.

• Ergothérapeute :

L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir ou de restaurer l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne. L'ergothérapeute évalue les capacités du patient en tenant compte des habitudes de vie, des situations de handicap et de l'environnement de chaque personne. Il intervient pour les atteintes de la main et du bras en proposant une rééducation et une réalisation d'attelle de la main en fonction du besoin.

• Hydrothérapeute :

Les hydrothérapeutes réalisent les soins spécifiques de Douches Filiformes. Cela consiste à réaliser des projections de fins jets d'eaux sur les cicatrices à différentes pressions. Le but est de réduire l'inflammation, les démangeaisons et d'améliorer la souplesse de la peau.

• Secrétaire :

La secrétaire accueille les patients, les renseigne, et les accompagne le long de leur prise en charge. Elle organise la prise en charge du patient en planifiant les différents rendez-vous. Elle assure aussi l'accueil téléphonique et physique, ainsi que la tenue des dossiers médicaux, ainsi que la coordination des examens, et l'organisation des plannings pour les patients en hospitalisation de jour.

- **Kinésithérapeute :**

Par des techniques de massage cutané, de postures et de mobilisations douces, le kinésithérapeute aide au maintien des amplitudes articulaires, à la prévention des rétractions, et à la lutte contre la douleur et l'œdème. Il peut aussi aider à lutter contre des potentielles raideurs articulaires.

- **Psychologue :**

Le psychologue est le spécialiste du psychisme. Il accompagne le sujet, à sa demande, face à une détresse et une souffrance psychologique en lien avec diverses problématiques. Pour cela, il propose différents dispositifs d'accompagnement dont le plus fréquent est l'entretien psychologique. Le psychologue est soumis au secret professionnel.

- **Psychomotricienne :**

La psychomotricité vise à développer le réinvestissement du corps lorsque cet investissement est mis à mal et se répercute dans le rapport à soi et aux autres. Les séances sont basées sur le mouvement, l'action, la communication verbale et non verbale et les émotions.

- **Infirmier(ère) :**

L'infirmier(ère) vous accompagnera dès votre arrivée. Il réalise des soins, ainsi que des entretiens réguliers, à travers lesquels il vous aiguillera pour faire de vous un acteur essentiel dans votre prise en charge. Il participe à la coordination de votre parcours de soins.

- **Médecin :**

Le médecin reçoit les patients en consultation, évalue les besoins et adapte les prescriptions médicales. Il est décisionnaire du parcours de soins du patient et apporte un suivi régulier ou ponctuel en fonction de la nécessité. Il coordonne les équipes en réunion pluridisciplinaire, et reste disponible auprès des patients.

Les définitions

- **Phase inflammatoire :**

C'est une phase de cicatrisation durant laquelle la cicatrice est rouge, et est susceptible de s'hypertrophier ou se rétracter

- **Hypertrophie:**

Epaississement de la peau

- **Rétraction :**

Tendance de la peau à cicatriser en rétrécissant

L'hypertrophie et la rétraction de la peau sont les 2 principaux phénomènes qui peuvent apparaître lors de la phase inflammatoire (qui a lieu pendant les 6 premiers mois environ)

Questions/réponses

- **Arrêt/reprise du travail ?**

Les arrêts de travail peuvent être prolongé par le médecin rééducateur du service. Par la suite le renouvellement peut être réalisé par le médecin généraliste le cas échéant. Une visite à la médecine du travail est obligatoire au moment de la reprise ; il est conseillé de solliciter le médecin du travail en amont pour anticiper une adaptation de poste, une reprise à temps partiel thérapeutique, etc. Il s'agit alors d'une visite de « pré reprise », à votre initiative. Pour plus de renseignements, se rapprocher de l'assistante sociale du service.

- **Est-ce que je peux avoir des aides pour la gestion du quotidien (ménage...)?**

A titre informatif, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge d'une aide-ménagère par votre mutuelle ou votre assurance « garantie des accidents de la vie », selon votre contrat. Si vous avez des enfants mineurs, la CAF peut également financer des heures d'aide. Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une aide auprès de la MDPH, d'une aide du département ou de votre caisse de retraite.

- **Qu'est-ce que les DMDG ou les silicones ?**

C'est un Dispositif de modelage dermique graduel. Cela permet de lutter contre l'hypertrophie et la rétraction afin de guider le remodelage du derme et donc de favoriser la cicatrisation. L'application du silicium sur la cicatrice va masser la zone cicatricielle et va cibler les zones de compression pour rétablir la souplesse de la peau.

- **Pourquoi un vêtement compressif ?**

Il s'agit d'un traitement sur prescription médicale qui a pour but de limiter et maîtriser l'hypertrophie des zones brûlées et parfois des prises de greffe.

- **Pourquoi une attelle/appareillage ?**

L'objectif de l'appareillage est d'immobiliser les zones cicatricielles afin de faciliter la cicatrisation, de limiter la survenue de rétraction et d'obtenir un meilleur résultat fonctionnel et esthétique.

- **Pendant combien de temps je dois mettre les vêtements compressifs et les appareillages ?**

Le port des vêtements est le 23h/24h. Bien l'enlever lors des douches quotidiennes. Le temps de port des appareillages varie en fonction de la prescription médicale.

- **Pourquoi la brûlure gratte ? Que faire ?**

Cela fait partie du processus d'inflammation et d'épidermisation. Pour se soulager, privilégier le tapotement ou les effleurements doux sans frottement, éventuellement appuyer sur la zone cicatricielle (attention aux ongles).

- **Comment la couleur de ma peau va changer ?**

La couleur va évoluer en fonction de l'état inflammatoire (rouge vif, rosé, blanc...). Cela varie en fonction des types de peau et de la lésion initiale. Certaines zones de la cicatrice peuvent évoluer à un rythme différent.

- **Les choses à faire et à ne pas faire ?**

Les mouvements contre résistance et répétés sont contre-indiqués dans la phase inflammatoire. Il faut prioriser les activités douces et être attentif aux mouvements qui mettent trop en tension la peau.

En phase initiale, certains appareillages sont prescrits pour minimiser les mouvements de parties brûlées.

- **Pourquoi y a-t-il des douleurs et des raideurs articulaires ?**

L'immobilisation nécessaire à la cicatrisation (pendant les pansements et après) peut amener un enraideissement articulaire. Parfois la brûlure peut coexister avec d'autres lésions (fracture, entorse, lésion tendineuse).

- **Pourquoi crème et combien de fois par jours ?**

Pour hydrater et ainsi améliorer la souplesse de la peau. Minimise les sensations d'étirement, de tiraillement et limite le risque de plaie. Crème autant de fois que nécessaire (pas de limitation).

- **Est-ce que je peux remettre mon compressif après avoir mis de la crème ?**

Oui, veiller à bien faire pénétrer la crème et attendre une quinzaine de minute avant de remettre le vêtement compressif.

- **Est-ce que les compressifs protègent du soleil ?**

Sans compressif, penser à limiter au maximum l'exposition au soleil notamment dans les deux premières années. Penser à bien se protéger du soleil avec de la crème solaire indice 50+. Les compressifs ne sont pas spécifiquement anti-UV, mais permettent une certaine protection par la présence du tissu et des silicones.

- **Est-ce que je peux me baigner dans la mer et dans la piscine ?**

S'il n'y a pas de plaie ou d'eczéma, la baignade est possible, mais pensez à bien vous rincer, sécher et crémer. Il ne faut pas oublier pas de mettre une protection solaire.

- **Quand reprendre une activité physique ?**

Tant que la phase inflammatoire n'est pas terminée les mouvements répétitifs, le port de charge et la reprise du sport sont contre indiqués. L'avis médical à la reprise est indispensable.